

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe

Vol. 5³

LEVIS — JUILLET 1947

No 7

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

ORGANE DU BUREAU DES ARCHIVES
de la
PROVINCE DE QUÉBEC

○ notre Histoire, écriin de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées



DIRECTEUR

PIERRE-GEORGES ROY

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 55

LEVIS — JUILLET 1947

No 7

LA FAMILLE LE GARDEUR DE REPENTIGNY

(Suite)

Jean-Baptiste LeGardeur de Repentigny

Né à Thury-Harcourt en 1632, du mariage de Pierre LeGardeur de Repentigny et de Marie Favery.

M. LeGardeur de Repentigny n'avait que quatre ans lorsqu'il passa dans la Nouvelle-France avec son père, sa mère et ses deux soeurs aînées.

Le 15 mai 1662, la Compagnie de Beaupré accordait à Jean-Baptiste LeGardeur de Repentigny deux importantes concessions de terre en fief sur la côte de Beaupré. L'une avait vingt arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent et tenait d'un côté à Louis Couillard de Lespinay et de l'autre aux héritiers de feu Nicolas Couillard. L'autre avait onze arpents et demi de front aussi sur le Saint-Laurent et tenait d'un côté à Zacharie Cloutier et de l'autre à Jean-Paul Godfroy. Les charges que la Compagnie imposait à M. LeGardeur de Repentigny n'étaient pas fortes. Il avait à lui payer, chaque année, une rente de trois livres pour une concession et trente sols pour l'autre (1).

(1) Actes de Romain Becquet, 18 août 1666. Le 19 septembre 1667, M. LeGardeur de Repentigny créait dans une de ces concessions un arrière-fief de deux arpents et trois quarts sur un tiers et demi de profondeur en faveur de Charles Aubert de la Chesnaye (Acte de Rageot).

M. LeGardeur de Repentigny eut l'honneur d'être le premier *maire* de Québec.

Le 20 septembre 1663, le Conseil Souverain décidait, sur le réquisitoire du procureur-général remontrant que "ci-devant il y a eu des syndics élus pour la conservation des droits de la communauté et intérêts publics lesquels auraient été supprimés depuis deux ans et ça par l'autorité du gouverner sans forme de justice observée, et attendu qu'il est de l'importance du service du Roi et du bien public qu'il y ait des personnes de probité requise et de fidélité connue pour avoir soin des intérêts communs de la communauté des habitants de Québec, qu'il serait fait assemblée générale des habitants de Québec pour procéder à l'élection d'un maire et de deux échevins".

L'élection eut lieu le 7 octobre 1663, à l'issue de la grand'messe. M. LeGardeur de Repentigny fut élu maire et Jean Madry et Claude Charron de la Barre furent élus échevins.

Mais M. LeGardeur de Repentigny et les échevins Madry et Charron de la Barre n'exercèrent pas longtemps leurs honorables fonctions. Le 14 novembre 1663, un peu plus d'un mois après leur élection, le Conseil Souverain les révoquait, alléguant "que le pays n'est encore qu'en très petite considération pour la petitesse de son étendue en déserts et nombre de peuples, et qu'il serait plus à propos de se contenter d'un syndic, ayant égard au peu d'affaires qui concernent ces charges."

Le 2 mai 1670, Marie Favery, veuve de Pierre LeGardeur de Repentigny faisait donation à son fils aîné, Jean-Baptiste LeGardeur de Repentigny, du fief et seigneurie de Repentigny qui avait été accordé à son mari par la Compagnie de la Nouvelle-France le 16 avril 1647.

M. LeGardeur de Repentigny n'ayant pas les moyens d'exploiter sa seigneurie et ne voulant pas s'exposer à se la faire enlever s'il ne remplissait pas les conditions de l'acte de concession, usa d'un moyen assez habile. Le 11 mai 1670, il quittait, transportait et délaissait à Charles Aubert de la Chesnaye la moitié indivise de sa seigneurie. L'acquéreur s'engageait à remplir dans le plus court délai possible toutes

les conditions de l'acte de concession du 16 avril 1647 (2). La moitié de la seigneurie acquise par M. Aubert de la Chesnaye prit dès lors le nom de seigneurie de Lachenaie.

En 1681, M. LeGardeur de Repentigny habitait sa seigneurie de Repentigny avec sa femme et ses enfants. D'après le recensement fait cette année, il avait 10 fusiis, 30 bêtes à cornes et 100 arpents en valeur.

Les censitaires établis dans sa seigneurie étaient : Pierre Rivière, Pierre Dardennes, Germain Gautier, Pierre Picard, Jean Jallot, Jean Brodeur, Bernard Delpeche, Jean Verger, Roch Touin, Jean-Baptiste Pilon, Gilles Cadieu, Pierre Richaume, Paul Perrot, Gilles Monin, Martin Taboureau, Louis Mongeault, Robert Desmarres, Pierre Rattel, Vincent Maurisseau, Louis Joan, Jean Letellier, Jacques Grassiot, Jean Sauveau, Jacques Pigeon, Guillaume Gournay, Adrien Bétourné, Louis Jean, Jacques Joubert, Jacques Monceaux. Ces 29 habitants avaient en tout 233 arpents en valeur (3).

En 1688, M. LeGardeur de Repentigny était fait lieutenant dans les troupes servant dans la colonie. Ce grade lui fut confirmé par le roi le 16 mars 1691.

En 1692, M. LeGardeur de Repentigny était promu capitaine réformé. Ce nouveau grade lui fut confirmé le 1er mars 1693.

Dix mois plus tard, le 1er janvier 1694, M. LeGardeur de Repentigny était fait garde de la marine.

Le 1er avril 1702, M. LeGardeur de Repentigny se retirait du service militaire avec une pension annuelle de 600 livres.

Son brevet déclarait que sa pension lui serait payée en France. Le 11 novembre 1702, MM. de Callières et Champigny demandaient au ministre que la pension de 600 livres accordée à M. LeGardeur de Repentigny lui fut payée au Canada. Nous ignorons si cette demande fut accordée.

Le 16 juin 1703, une déclaration du roi ordonnait que le Conseil Souverain serait à l'avenir composé du gouverneur, de l'évêque, de l'intendant et de douze conseillers, dont

(2) Actes devant Romain Becquet, 11 mai 1670.

(3) Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-français*, tome V, p. 65.

onze laïcs et un clerc. Le même jour, les nouveaux conseillers étaient nommés. M. LeGardeur de Repentigny fut un des conseillers d'augmentation choisis par le Roi. Il fut installé le 16 novembre 1705 (4).

M. LeGardeur de Repentigny décéda à Montréal le 9 septembre 1709.

Les gouverneurs qui s'étaient succédés dans l'administration de la colonie avaient donné leur estime et leur confiance à M. LeGardeur de Repentigny. Le gouverneur Frontenac, pourtant assez peu porté aux compliments, écrivait au ministre dès le 17 novembre 1689 :

“Il y a longtemps que j'ai une estime et une amitié particulières pour M. de Repentigny et pour toute sa famille. C'est une des plus anciennes et la première Noble qui soit venue s'établir en Canada où ils avaient apporté beaucoup de bien, diverses disgrâces et malheurs qui lui sont arrivés et dont le grand attachement qu'il a toujours eu pour les personnes qui avaient ici l'autorité du Roi entre les mains ont pu causer une partie dont qu'il est présentement incommodé et chargé d'une nombreuse famille ayant onze garçons dont il y en a six ou sept dans le service, tous fort braves et bien intentionnés le Sr de St Pierre, que j'ai déjà fait Lieutenant est du nombre et fort joli garçon qui a même fait des actions de distinction et qui mérite qu'on fasse quelque chose pour lui. C'est à quoi je vous assure que je ne manquerai pas quand l'occasion s'en offrira; mais si vous aviez la bonté de procurer quelque gratification au Père comme on en accordait autrefois à ceux qui avaient un aussi grand nombre d'enfants qu'il en a elle lui aiderait à subsister et à l'entretenir ce qu'il a de la peine à faire.”

M. LeGardeur de Repentigny avait épousé, à Québec, le 11 juillet 1656, Marguerite Nicolet, fille de feu Jean Nicolet et de Marguerite Couillard.

Elle décéda à Montréal le 21 janvier 1722. Elle avait donné vingt-un enfants à son mari :

(4) *Insinuations du Conseil Souverain*, II, p. 163.

I

Pierre LeGardeur de Repentigny

Le continuateur de la lignée.

II

Guillaume LeGardeur de Repentigny

Né à Québec le 3 juin 1658.

Décédé au même endroit le 4 juin 1658.

III

Marie-Anne LeGardeur de Repentigny

Née à Québec le 14 juin 1659.

Décédée au même endroit le 9 juillet 1659.

IV

Jean-Paul LeGardeur de Saint-Pierre

Né à Québec le 3 octobre 1661.

Enseigne le 1er mai 1688, il fut fait lieutenant réformé l'année suivante. Ce grade lui fut confirmé par le roi le 16 mars 1691. En 1692, il était promu lieutenant en pied. Confirmé dans ce grade, le 1er mars 1693. Garde de la marine le 1er janvier 1694, il reçut le commandement d'une compagnie le 5 mai 1710.

Dans une liste des officiers de guerre servant en Canada faite en octobre 1722, nous lisons :

“Le Sr de Saint-Pierre, âgé de 61 ans: il a très bien servi pendant la guerre et remplit très bien ses devoirs de commandant au poste de Chagouamigon.

M. LeGardeur de Saint-Pierre décéda peu après 1722. L'affilard donne le 11 août 1720 comme la date de sa mort. Nous croyons qu'il fait erreur car en 1722 il était encore commandant à Chagouamigon. Il est fort possible, toutefois, qu'il soit décédé à Chagouamigon en 1722 ou peu après.

Il avait épousé à Repentigny, le 15 septembre 1692, Marie-Josette Leneuf de la Vallière, fille de Michel Leneuf de la Vallière et de Françoise Denys.

D'après un ordonnance de l'intendant Raudot du 12 avril 1710, madame LeGardeur de Repentigny était déjà morte en 1710.

De leur mariage étaient nés cinq enfants :

I. *Marguerite LeGardeur de Saint-Pierre.*

Née à le 1693.

Mariée à Québec, le 24 juillet 1713, à Henri Hiché, marchand, fils de feu Bernard Hiché, bourgeois, de Paris, et de feu Marie-Catherine Masson (5).

Madame Hiché décéda à Saint-Pierre de l'île d'Orléans le 17 février 1752.

M. Hiché décéda à Québec le 15 juillet 1758. Il avait été d'abord marchand à Québec, notaire, puis procureur de la Prévôté et enfin conseiller au Conseil Supérieur. M. Hiché avait reçu la seigneurie de Kamouraska en cadeau de noces de Louis Aubert de Forillon, oncle de sa femme. Trois des filles de M. et madame Hiché furent religieuses à l'Hôpital-Général de Québec (6).

II. *Agathe LeGardeur de Saint-Pierre.*

Née à le 1696.

Mariée à Montréal, le 17 janvier 1727, à Antoine Pacaud (7), fils d'Antoine Pacaud, marchand, et de Marguerite Bouat.

Madame Pacaud décéda à Montréal le 10 mars 1729.

III. *Antoinette-Gertrude LeGardeur de Saint-Pierre.*

(5) Contrat de mariage reçu par Chambalon, le 20 juillet 1713.

(6) A consulter sur cette famille. P.-G. Roy, *La famille Hiché.*

(7) L'acte de mariage qualifie M. Pacaud de conseiller du roi, président, trésorier de France, grand-voyeur en la généralité de Laroche, juge de la moynée royale de la dite ville.

Née à Repentigny le 29 octobre 1698.
Décédée à Montréal le 30 mai 1734.

IV. *Marie-Anne LeGardeur de Saint-Pierre.*

Née à Repentigny le 12 septembre 1699.

Mariée à Montréal, le 28 janvier 1727, à Charles Nolan de la Marque, fils de Jean-Baptiste Nolan et de Marie-Anne de la Marque.

Madame Nolan de la Marque décéda à Montréal le 6 mai 1742.

Son mari mourut douze ans plus tard, le 6 octobre 1754.
Ils avaient eu cinq enfants.

V. *Jacques LeGardeur de Saint-Pierre.*

Né à Montréal le 24 octobre 1701.

Il obtint une enseigne dans les troupes de la marine dès 1724. Enseigne en pied en 1733, il fut promu lieutenant en 1741. Les promotions étaient lentes pour les officiers canadiens. Après plus de vingt-cinq ans de services au milieu de tribus sauvages souvent hostiles, M. LeGardeur de Saint-Pierre n'avait pas encore le commandement d'une compagnie!

Dès 1735, il commandait le fort Beauharnois, situé au milieu du pays des Sioux, près du lac Pepin, dans le Manitoba. Il y resta près de deux ans.

La campagne de M. Lemoyne de Bienville, gouverneur de la Louisiane, contre les Chicachas, en 1736, s'était terminée par un échec sanglant. Il ne pouvait rester sur un pareil affront pour le roi. C'est alors qu'il demanda l'aide de la Nouvelle-France pour vaincre les féroces Chicachas.

Un corps de troupes canadiennes et quelques centaines de Sauvages sous les ordres du baron de Longueuil furent envoyées en Louisiane. L'expédition ne fut prête à partir qu'en 1709.

M. LeGardeur de Saint-Pierre était un des principaux lieutenants du baron de Longueuil dans cette entreprise hardie. Deux autres LeGardeur, M. LeGardeur de Croisille et

M. LeGardeur de Repentigny, faisaient également partie de cette expédition (8).

En 1745, M. LeGardeur de Saint-Pierre commandait un parti d'éclaireurs dans le voisinage de la Pointe-à-la-Chevelure (Saratoga et Crown-Point).

L'année suivante (1747), il faisait la campagne d'Acadie.

En 1747, les autorités de la colonie lui confièrent le commandement du poste de Michillimakinac, un des plus importants de tout le pays. Son expérience et son habileté lui permirent d'y rétablir l'ordre en peu de temps, et M. de la Galissonnière, content de son bon travail, le recommanda fortement au ministre.

C'est probablement son succès qui lui obtint le commandement d'une compagnie, en février 1748.

Un peu plus tard, en 1750, M. LeGardeur de Saint-Pierre reçut une marque de confiance encore plus éclatante. C'est lui qui fut chargé de continuer les découvertes de M. de la Vérendrye dans l'Ouest canadien. Il ne parvint pas au succès mais, à part M. de la Vérendrye lui-même, nul ne pouvait faire mieux.

A peine de retour à Montréal, M. LeGardeur de Saint-Pierre reçut une autre mission importante: aller remplacer M. Marin, commandant à la Belle-Rivière, qui se mourait. Il arriva au fort après la mort de M. Marin, mais prit aussitôt le commandement de la garnison exercé depuis la grave maladie de M. Marin par un de ses parents, le chevalier de Repentigny.

C'est pendant son commandement à la Belle-Rivière que l'officier canadien reçut la visite de George Washington, le futur président des États-Unis. Washington, alors simple capitaine, venait le sommer au nom du gouverneur de la Virginie de quitter le pays qui, d'après lui, était territoire américain ou plutôt anglais.

M. LeGardeur de Saint-Pierre fit une réponse écrite à l'envoyé du gouverneur. Elle a été citée plusieurs fois mais elle mérite d'être reproduite ici. On dût se rendre compte que l'officier LeGardeur de Saint-Pierre pour avoir vécu à

(8) *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1922-1923*, p. 156.

peu près toute sa vie dans les bois, au milieu des peuplades sauvages, n'en avait pas moins conservé la politesse et la dignité de la race française.

“Monsieur,

“Comme j'ai l'honneur de commander icy en chef, M. Washington m'a remis la lettre que vous avez écrite au commandant des troupes françaises. J'aurais souhaité que vous lui eussiez donné ordre ou qu'il eût été disposé à aller jusqu'en Canada pour y voir notre général, à qui appartiendra, plus qu'à moi, de mettre en évidence les droits incontestables du Roy, mon maître, sur les terres situées le long de l'Ohio, et de réfuter les prétentions du Roy de la Grande-Bretagne à icelles.

“Je ferai passer votre lettre à M. le marquis du Quesne. Sa réponse sera ma loy, et, s'il m'ordonne de vous la communiquer, vous ne devez pas douter, monsieur, que je ne vous la fasse parvenir en diligence.

“Pour la réquisition que vous faites de me retirer, je ne crois pas devoir y obéir. Quelles que soient vos instructions, les miennes sont d'être icy par l'ordre de mon général, et je vous prie monsieur, d'être persuadé que je tâcherai de m'y conformer avec toute l'exactitude et la résolution qu'on doit attendre d'un bon officier.

“Je ne sache pas qu'il se soit rien passé, pendant tout le cours de cette campagne, qu'on puisse regarder comme acte d'hostilité, ni comme contraire aux traités entre les deux couronnes, dont la continuation nous intéresse autant et nous est aussi agréable qu'aux Anglais. Si vous aviez bien voulu entrer dans le détail des faits qui font le sujet de vos plaintes, j'aurais eu l'honneur de vous répondre de la façon la plus satisfaisante qu'il m'eût été possible.

“Je me suis fait un devoir d'accueillir M. Washington avec toute la distinction due à votre dignité et à son mérite personnel, et je me flatte, Monsieur, qu'il me rendra la justice d'en être mon garant auprès de vous, ainsi que des témoignages du profond respect avec lequel,

“J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

“Le Gardeur de Saint-Pierre,

“Du fort sur la rivière aux Boeufs.
“Le 15 décembre 1753.”

Washington, dans ses *Mémoires*, rappelle le souvenir de la rencontre de l'officier canadien faite en 1753. Il parle de M. LeGardeur de Saint-Pierre comme d'un soldat magnifique et d'un gentilhomme.

Lors de la malheureuse expédition organisée et conduite par le baron Dieskau contre le fort George en 1755, M. LeGardeur de Saint-Pierre prit le commandement des Sauvages alliés. Il fut tué à la bataille du Saint-Sacrement (Lac George) le 8 septembre 1755. Deux de ses parents, MM. LeGardeur de Repentigny et LeGardeur de Montesson, furent grièvement blessés dans la même occasion.

L'attachement des Sauvages pour leur ancien chef, M. LeGardeur de Saint-Pierre, était si profond qu'on raconte que chaque année, au jour anniversaire de sa mort, pendant que les Anglais célébraient le souvenir de leur victoire, les Algonquins et les Nipissings, eux, pour venger la mort du brave officier *levaient* quelques chevelures anglaises (9).

M. LeGardeur de Saint-Pierre avait été fait chevalier de Saint-Louis en avril 1750.

Il avait épousé, à Québec, le 27 octobre 1738, Marie-Joseph Guillimin, fille de Charles Guillimin, conseiller au Conseil Supérieur, et de Françoise Lemaitre Lamorille.

Sa veuve se remaria, à Montréal, le 3 septembre 1757, avec Louis-Luc de Lacorne, sieur de Chapt et de Saint-Luc. Elle décéda à Montréal le 12 avril 1768.

Il n'y avait pas eu d'enfants du mariage de M. LeGardeur de Saint-Pierre et de Marie-Joseph Guillimin.

V

Augustin LeGardeur de Courtemanche

Né à Québec le 16 décembre 1663.

Enseigne en 1690, lieutenant réformé en 1691, lieutenant en pied en 1692, garde de la marine le 1er janvier 1694,

(9) *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. de 1899, p. 233.

il reçut le commandement d'une compagnie le 1er avril 1702.

M. LeGardeur de Courtemanche avait fait partie, dans l'hiver de 1689-1690, de la fameuse expédition de M. de Portneuf dans la Nouvelle-Angleterre.

En 1690, M. LeGardeur de Courtemanche prit également part à la défense de Québec attaqué par Phipps.

Le gouverneur Frontenac chargea M. LeGardeur de Courtemanche d'aller porter à Michillimakinac la nouvelle de l'échec de Phipps devant Québec. Le brave officier écrivit une intéressante relation de ce voyage.

En 1693, M. LeGardeur de Courtemanche était un des officiers de M. d'Ailleboust de Manthet contre les Agniers.

A l'automne de la même année, il fut envoyé par M. de Frontenac comme commandant parmi les Miamis de la Rivière Saint-Joseph.

En 1698, M. de Callières chargea M. LeGardeur de Courtemanche, alors capitaine de ses gardes, d'aller apprendre au ministre la mort de M. de Frontenac et de demander pour lui le commandement général du pays. La mission de l'officier canadien fut couronnée de succès.

Le mariage de M. LeGardeur de Courtemanche, en 1697, donna une autre orientation à sa vie. Sa femme avait des intérêts considérables au Labrador grâce aux concessions et aux acquisitions de son premier mari.

C'est à partir de cette époque que M. LeGardeur de Courtemanche tourna ses vues vers le Labrador. Il fit ajouter une concession importante à celle que sa femme possédait déjà, il commença des exploitations de pêche qui lui demandèrent des capitaux considérables.

En 1711, M. LeGardeur de Courtemanche eut l'occasion de rendre un service signalé à la colonie. Par un vaisseau de pêche arrivé de bonne heure à la côte du Labrador, le ministre Pontchartrain l'avait informé que les Anglais préparaient une expédition formidable contre le Canada. Il pria M. LeGardeur de Courtemanche d'avertir au plus tôt le gouverneur de Vaudreuil du grand danger que courait la colonie. Aussitôt M. LeGardeur de Courtemanche envoya son lieutenant, M. de Lavaltrie, avec deux Sauvages, dans

un faible canot, pour mettre M. de Vaudreuil sur ses gardes. M. de Lavaltrie fit le voyage en quelques jours (11).

En 1714, M. LeGardeur de Courtemanche réussit à se faire nommer par le roi commandant à la côte de Labrador. Sa commission datée du 12 novembre 1714 lui donnait l'autorité sur tous ceux qui habitaient la rive nord du bas Saint-Laurent de même que sur les équipages des vaisseaux qui fréquentaient ces parages.

M. LeGardeur de Courtemanche décéda au Labrador le 29 juin 1717, au moment où il allait retirer quelques profits des dépenses énormes qu'il avait faites pour ses établissements de pêche dans cette région inhospitalière.

Le 31 octobre 1717, le gouverneur annonçait au ministre la mort de M. LeGardeur de Courtemanche par la courte phrase suivante :

“Le sieur de Courtemanche, capitaine de compagnie, qui commandait à Labrador, mourut à la fin du mois de juin dernier”.

C'était peu pour un homme qui avait rendu tant de services à la colonie.

Il avait épousé à la Pointe-de-Lévis, le 20 juillet 1697, Marie-Charlotte Charest, fille d'Etienne Charest et de Catherine Bissot, et veuve de Pierre Martel de Brouague (12).

On ne trouve l'acte de sépulture de madame LeGardeur de Courtemanche dans aucune des paroisses de la région de Québec. Ce qui nous permet de présumer qu'elle continua à résider au Labrador après la mort de son mari et qu'elle y décéda chez son fils, le sieur de Brouague, né de son premier mariage, et qui succéda à son beau-père dans le commandement de Labrador. Nous savons qu'elle vivait encore en 1725. D'autre part, le contrat de mariage de sa fille Marie-Joseph avec François Foucher reçu par Barbel le 2 octobre 1728 la mentionne comme défunte. Madame LeGardeur de Courtemanche décéda donc entre 1725 et 1728 au Labrador ou, plus probablement, en France.

(11) P.-G. Roy, *La famille Margane de Lavaltrie*.

(12) Contrat de mariage reçu par Genaple, le 18 juillet 1697.

Enfants:

I. *Augustin LeGardeur de Courtemanche.*

Né à Québec le 1er décembre 1698.

Décédé au même endroit le 10 juin 1699.

II. *Marguerite LeGardeur de Courtemanche.*

Née à Québec le 19 juillet 1700.

Elle vivait encore en 1725, et mourut probablement en France.

III. *Louise-Charlotte LeGardeur de Courtemanche.*

Née à Québec le 3 mars 1703.

Elle vivait encore en 1725, et mourut probablement en France.

IV. *Marie-Anne-Louise LeGardeur de Courtemanche.*

Née à Québec le 19 décembre 1705.

Elle vivait encore en 1725, et mourut probablement en France.

V. *Marie-Joseph LeGardeur de Courtemanche.*

Née à le 1711.

Mariée à la Pointe-de-Lévis, le 2 octobre 1728, à François Foucher, procureur du Roi de la prévôté de Montréal, veuf de Marie-Bernardine Lebé (13).

Madame Foucher décéda à Montréal le 28 mai 1753.

Elle laissait plusieurs enfants.

Après la Conquête M. Foucher repassa en France avec ses enfants. Ses descendants furent connus en France sous le nom de Foucher de Labrador.

(13) Contrat de mariage reçu par Barbel, le 2 octobre 1728.

VI. *Marie-Catherine LeGardeur de Courtemanche.*

Née à Québec le 25 février 1714.
Décédée à Lorette le 7 mars 1714.

VI

Charles LeGardeur de Repentigny

Né à Québec le 28 novembre 1664.
Décédé au même endroit le 17 décembre 1664.

VII

Alexandre LeGardeur de Montesson

Né à Québec le 15 janvier 1666.
Officier dans les troupes du détachement de la marine.
Tué par les Iroquois dans une attaque aux environs de
Montréal, il fut inhumé à Montréal le 22 juillet 1692.
Il ne s'était pas marié.

VIII

Charles LeGardeur de Repentigny

Né à Québec le 9 février 1667.
Décédé au même endroit le 10 mars 1667.

IX

Jean-Baptiste LeGardeur de Repentigny

Né à Québec le 26 février 1668.
Nous perdons ses traces de bonne heure.

X

Michel LeGardeur d'Alonceau

Né à Boucherville le 11 août 1671.
Décédé à Montréal le 1er mai 1701.

XI

Charles-Joseph LeGardeur de Repentigny

Né à Boucherville le 13 janvier 1673.
Décédé le 6 novembre 1679.

XII

Louis LeGardeur de Repentigny

Né à Boucherville le 17 novembre 1673.
Décédé à Montréal le 17 avril 1676.

XIII

François LeGardeur de Mutrécy

Né à Repentigny le 28 janvier 1675.

Il prit le nom de Mutrécy en souvenir du fief de Mutrécy que possédait sa famille, près de Falaise, en France.

En 1702, M. LeGardeur de Mutrécy accompagna son parent, le sieur Juchereau à son nouvel établissement de la rivière Ouabache. On sait que M. Juchereau voulait y établir des tanneries. Mais il mourut presque aussitôt, victime d'une épidémie qui se déclara parmi ses ouvriers. Comme on perd les traces de M. LeGardeur de Mutrécy à partir de 1702, il est fort possible qu'il succomba, lui aussi, à l'épidémie (14).

XIV

Marie-Marguerite LeGardeur de Repentigny

Née à Repentigny le 19 novembre 1675.
Décédée à Montréal le 24 novembre 1676.

(14) Aégidius Fauteux, *Bulletin des Recherches Historiques*, 1932, p. 171.

XV

Charles LeGardeur de Croisille

Né à Boucherville le 23 avril 1677.

Enseigne le 10 mai 1710, lieutenant le 22 avril 1727, il fut fait capitaine en 1741.

Le roi lui accorda la croix de Saint-Louis en 1748.

M. LeGardeur de Croisille avait eu des vellétés d'abandonner la vie militaire puisque, en 1729, à la mort du baron de Portneuf, il avait essayé de le remplacer comme grand-voyer de la Nouvelle-France. M. Lanoullier de Boisclerc, alors en France et qui comptait plusieurs hauts protecteurs, obtint la nomination sur les huit postulants.

M. LeGardeur de Croisille décéda aux Trois-Rivières le 3 décembre 1749.

Il avait épousé au Cap-de-la-Madeleine, le 4 février 1709, sa cousine Marie-Anne-Geneviève Robineau de Portneuf, fille de Pierre Robineau, baron de Portneuf, et de Marie-Charlotte LeGardeur de Villiers.

Ce mariage le fit hériter de la seigneurie de Portneuf mais il la vendit en octobre 1741, à Eustache Lambert Dumont et Charlotte-Louise Petit, sa femme.

Madame LeGardeur de Croisille décéda également aux Trois-Rivières le 13 décembre 1760.

De leur mariage étaient nés:

1. *Bonaventure LeGardeur de Croisille.*

Né à Montréal le 28 décembre 1708.

Marié à Montréal, le 1er août 1740, à Marie-Joseph Maray de la Chauvignerie, fille de Louis Maray de la Chauvignerie, officier dans les troupes, et de Catherine Dagneau Douville (15).

Madame LeGardeur de Croisille se remaria à Montréal, le 24 octobre 1757, à Jean-Baptiste Parant.

(15) Contrat de mariage reçu par Simonnet, le 6 juin 1739.

II. Jacques-François LeGardeur de Courtemanche.

Né au Cap-de-Madeleine le 11 décembre 1710.

Le 1er avril 1735, le roi lui accordait une expectative d'enseigne en second.

Un an plus tard, le 20 mars 1736, cette enseigne lui fut confirmée.

En 1749, M. LeGardeur de Courtemanche accompagna M. de Céloron dans son expédition pour aller prendre possession de la vallée de l'Ohio.

Il fut fait capitaine en 1753.

Pendant les dernières années du régime français en Canada, M. LeGardeur de Courtemanche fut un des officiers de la marine qui se distinguèrent le plus. Sa bravoure, son habileté et la popularité dont il jouissait parmi les soldats, les miliciens et les Sauvages lui permirent de conduire plusieurs expéditions périlleuses avec succès.

M. LeGardeur de Courtemanche fut un des héros de la bataille de la Monongahéla, le 9 juillet 1755.

Dans son *Journal*, le curé Récher parle du "coup de M. de Courtemanche" accompli le 16 juillet 1759 dans les environs de Carillon. "Un détachement de 500 hommes, dit-il, commandés par M. de Courtemanche, étant partis le 16 de Carillon pour aller entre le fort Lydius et le fort George pour aller observer les Anglais, sont tombés sur un détachement de 300 Anglais, leur en ont tué 15 et fait 8 prisonniers sans perdre aucun des siens" (16).

A la fin de l'été de 1759, M. LeGardeur de Courtemanche descendit dans la région de Québec, ce qui lui permit de prendre part aux dernières batailles et de se distinguer de nouveau.

Après la Conquête, le vaillant soldat passa en France et reçut la croix de Saint-Louis presque aussitôt après son arrivée là-bas (1760).

M. LeGardeur de Courtemanche revint au Canada quelques années plus tard, régla toutes ses affaires puis repartit pour la France en 1767.

Il décéda à Loches, en Touraine, le 3 mai 1777.

(16) *Bulletin des Recherches Historiques*, 1903, p. 327.

M. LeGardeur de Courtemanche avait épousé, à Montréal, le 26 août 1737, Marie-Louise de Saint-Ours, fille de Pierre de Saint-Ours et d'Hélène Céloron de Blainville (17).

En secondes noces, M. LeGardeur de Courtemanche, à la veille de se rembarquer pour la France, à Montréal, le 29 septembre 1766, épousa Marie-Madeleine Duplessis Fabert, fille de François Duplessis Fabert et de Geneviève-Catherine Pelletier. Elle décéda à Loches en 1787 (18).

Du premier mariage de M. LeGardeur de Courtemanche étaient nés cinq enfants :

1° Pierre-Jacques LeGardeur de Courtemanche, né à Montréal le 5 juillet 1738. Parmi les cadets qui prirent part à la bataille de la Monongahéla le 9 juillet 1755, nous voyons le nom d'un M. de Courtemanche. N'est-ce pas celui-ci ?

2° Charles LeGardeur de Courtemanche né au Détroit le 15 août 1739. Décédé au même endroit le 16 novembre 1739.

3° Pierre-Louis LeGardeur de Courtemanche, né au Détroit, le 15 décembre 1740. Décédé au même endroit le 20 décembre 1740.

4° Jean-Louis LeGardeur de Courtemanche né au Détroit, le 22 juillet 1742. Décédé au même endroit le 23 juillet 1742.

5° Joseph-Louis LeGardeur de Courtemanche né au Détroit, le 3 septembre 1743. Décédé au même endroit le 5 octobre 1743.

III. *Jean-Baptiste LeGardeur de Croisille.*

Né à Bécancour le 30 décembre 1716.

IV. *Joseph-Michel LeGardeur de Montesson.*

Né à Bécancour le 30 décembre 1716.

D'abord connu sous le nom de LeGardeur de Croisille, il prit plus tard le nom de LeGardeur de Montesson.

Enseigne dans les troupes du détachement de la marine en 1748, il obtint une compagnie en 1757.

(17) Contrat de mariage reçu par Raimbault, le 25 août 1737.

(18) Contrat de mariage reçu par Pierre Panet, le 27 septembre 1766.

M. LeGardeur de Montesson rendit de grands services au marquis de Montcalm dans les dernières luttes pour la suprématie française en Amérique.

Celui-ci semble avoir eu une grande confiance dans M. LeGardeur de Montesson.

Quelques jours avant la bataille des Plaines d'Abraham, il écrivait à M. de Vaudreuil :

“S'il (M. de Vaudreuil) redoute un débarquement à l'anse des Mères qu'il y envoie M. de Montesson avec 100 hommes. Je vous jure que 100 hommes postés à l'anse des Mères arrêteraient toute l'armée, nous donneraient le temps d'attendre le jour et d'y marcher par notre droite. Il ne faut pas croire que l'armée ait des ailes pour, la même nuit, traverser, débarquer, monter des rampes rompues et escalader, d'autant que pour la dernière opération, il faut porter des échelles”.

A la Conquête, il passa en France, mais il revint au pays en 1767. Lors de l'invasion américaine en 1775, M. LeGardeur de Montesson prit les armes pour la défense du pays. Fait prisonnier au fort Saint-Jean, il fut amené aux États-Unis. Il mourut à Bristol où étaient détenus les prisonniers de guerre et fut inhumé à Philadelphie.

M. LeGardeur de Montesson avait été fait chevalier de Saint-Louis en 1761.

M. LeGardeur de Montesson avait épousé, à Québec, le 25 octobre 1745, Claire-Françoise Boucher de Boucherville, fille de Pierre Boucher de Boucherville et de Charlotte Denys, et veuve de Jean-Baptiste Pommereau (19). Elle décéda à l'Hôpital-Général de Québec le 19 juin 1787. De leur mariage étaient nés :

1° Marie-Joseph-Michelle LeGardeur de Montesson, née à Québec le 21 juin 1747. Décédée aux Trois-Rivières le 23 juin 1765.

2° Charles LeGardeur de Montesson né à Québec le 12 janvier 1753. Décédé au même endroit le 7 mai 1754.

(19) Contrat de mariage reçu par Godefus, le 24 octobre 1745.

V. *Henry Sébastien LeGardeur de Croisille.*

Né à Bécancour le 22 octobre 1718.

Décédé au même endroit le 11 décembre 1718.

VI. *Anonyme.*

Né et décédé à Bécancour le 17 décembre 1719.

VII. *Marie-Anne-Françoise LeGargeur de Croisille. . . .*

Née à Bécancour le 24 novembre 1720.

VIII. *Catherine LeGardeur de Croisille.*

Née à le

Mariée à Québec, le 27 octobre 1744, à Joseph Houtlat (20), veuf de Marie-Anne Boucher de Montbrun et fils de feu Jean Houtlas, capitaine de navire, et de défunte Marie-Françoise Denys.

Décédée à Boucherville le 28 avril 1777.

IX. *Marie-Charlotte-Agathe LeGardeur de Croisille.*

Née à Bécancour le 16 février 1723.

X. *Marie-Louise-Gabrielle LeGardeur de Croisille.*

Née à Bécancour le 21 décembre 1725.

Mariée aux Trois-Rivières, le 18 octobre 1751, à Jacques Gorge de Saint-Martin, lieutenant dans les troupes du détachement de la marine, fils de Jean-Baptiste Gorge de Saint-Martin, Écuier, et de Gabrielle Flaseur, de la paroisse de Damien, évêché de Vienne, en Dauphiné.

Gorge de Saint-Martin est cet officier de Saint-Martin dont il est souvent question dans les relations des dernières batailles entre Anglais et Français, en 1759. Il fut mortelle-

(20) Contrat de mariage (reçu par Barolet, le 26 octobre 1744. On a écrit Outlan, Outlas, Whitle. Il signait "Houtelas".

ment blessé à la bataille de Sainte-Foy et décéda à l'Hôpital général de Québec le 9 mai 1760.

Madame Gorge de Saint-Martin décéda aux Trois-Rivières le 19 février 1761.

Ils avaient eu plusieurs enfants dont un fut député des Trois-Rivières à la Chambre d'Assemblée.

XI. *Pierre-François LeGardeur de Croisille.*

Né à Bécancour le 21 avril 1727.

Décédé au même endroit le 16 juin 1727.

XII. *Anonyme.*

Né à Bécancour le 13 mai 1730.

Décédé au même endroit le 17 mai 1730.

XIII. *Marie-Anne-Pétronille LeGardeur de Croisille.*

Née à le

Décédée à Bécancour le 5 janvier 1746.

XVI

Réné LeGardeur de Repentigny

Né à le 1678.

On dit qu'il fut tué en 1695. Nous n'avons pu confirmer la chose.

XVII

Joseph LeGardeur de Repentigny

Né à Boucherville le 5 novembre 1679.

Décédé avant 1681.

XVIII

Simon LeGardeur de Repentigny

Né à Repentigny le 17 novembre 1680.

Décédé à Montréal le 25 janvier 1683.

XIX

Noël LeGardeur de Repentigny

Né à Repentigny le 11 février 1682.

XX

Marie-Anne LeGardeur de Repentigny

Née à Repentigny le 17 avril 1683.

Décédée au même endroit le 5 juin 1684.

XXI

Joseph-Narcisse LeGardeur de Repentigny

Né à Repentigny le 13 juin 1684.

Probablement décédé en bas âge.

(A suivre)

IMAGES D'ÉPINAL

Il y quarante ou cinquante ans (je ne saurais préciser) la jeunesse de l'ouest de Montréal, c'est-à-dire des paroisses Saint-Joseph, SainteCunégonde et Saint-Henri, se rendait assez souvent, chez Louis-Adrien Lefort, en la tranquille rue Canning, pour se procurer des images d'Épinal. A cette époque le cinéma n'existait pas, puis, en langue française, il ne se publiait qu'un modeste journal satirique qui s'adressait surtout aux adultes, en plus, un hebdomadaire qui reproduisait, en noir, un ou deux tableaux parus dans des journaux de Paris. On s'explique alors, la vogue des images d'Épinal, non seulement parce qu'elles étaient joliment coloriées mais aussi parce que chaque image consistait en une grande feuille contenant, ordinairement diverses scènes dont les sujets

provenaient des contes, des cantiques, des légendes populaires et de l'histoire de France. Doit-on ajouter que ces images étaient "honnêtes" et instructives?

Plusieurs garçonnets avaient de ces images des séries de plusieurs feuilles dont on prenait un soin particulier.

Il me semble en avoir eu quelques douzaines, car j'économisais tous mes sous pour augmenter ma collection, cependant j'ignore ce que ces feuilles sont devenues.

Le père de Louis-Adrien Lefort, marié à une italienne francisée, mourut à Montréal, en 1897, âgé de 86 ans et, par erreur, l'acte de sa sépulture le dit veuf, alors que sa femme, Rose Lelie Parmegiani ne fut inhumée qu'en 1904, âgée de 83 ans. Ce fut cette excellente maman qui, le plus souvent servait au comptoir de Louis-Adrien, car étant relieur de métier, il était absent une partie de la journée.

Louis-Adrien obtenait, paraît-il, ses images de son frère, Emile, qui avait une agence de produits français, rue Saint-Paul et il traversait en Europe de temps à autres.

Doit-on ajouter que les images d'Épinal étaient autrement intéressantes que les *funny papers* américains qui envahissent maintenant notre pays.

En 1925, MM. Duchartre et Saulnier ont publié un magnifique ouvrage intitulé *L'Imagerie populaire*. Dans ce livre fort bien illustré se trouvent les images recueillies dans les provinces françaises du XV^e siècle au second empire.

Cependant on n'y trouve peu des sujets qui firent la joie de la jeunesse de mon temps.

Que devint le propagateur des images d'Épinal à Montréal? Un jour, il quitta la librairie pour la mercerie et voici ce que l'on relève dans un quotidien montréalais:—

"Vendredi matin, 20 juin 1902, ont eu lieu, à l'église Saint-Joseph, rue Richmond, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Louis-Adrien Lefort, marchand bien connu des coins des rues Saint-Jacques & Canning. M. Lefort qui n'était âgé que de 50 ans a été emporté par une maladie qui le tenait cloué sur son lit depuis plusieurs mois. Il possédait l'estime de tous ceux qui de près ou de loin, étaient en relation avec lui et

tous n'ont que des éloges à faire de la manière dont le défunt les traitait. Il habitait le quartier depuis plus de vingt ans et, soit seul, soit en société avec d'autres il sut toujours montrer le tact, l'habileté et la courtoisie qui sont l'apanage de la vieille France son pays natal.

— "Il laisse pour le pleurer un frère et aussi sa mère. Cette dernière, âgée de plus de 80 ans et depuis longtemps souffrante, a montré un véritable courage et un dévouement sans bornes pour soigner son fils dont elle ne s'était jamais séparée et que la mort impitoyable vient de ravir à son affection et à son amour. Nous exprimons à Mme Lefort toutes nos sympathies et prions Dieu qu'il lui aide à supporter cette terrible épreuve."

Vers 1919, notre société nationale entreprit de ressusciter les images d'Épinal sous le titre: *Les contes historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, mais il n'en parut que quelques feuilles. Comme les autres, ces feuilles semblent oubliées.

E.-Z. MASSICOTTE

DEUX FILS DE GUILLAUME COUTURE À L'ÎLE D'ORLÉANS

Deux fils de Guillaume Couture et d'Anne Aymard s'établirent à l'île d'Orléans:

Jean-Baptiste, né à la pointe-de-Lévy, en 1650, l'aîné de la famille, se fixa dans l'arrière-fief des Ursulines, du côté nord de l'île, dans la paroisse Saint-Pierre, peu avant son mariage avec Anne Marette, en 1686.

Sa terre, de 2 arpents de front, bornée (au nord-est) à Noël Côté, et (au sud-ouest) à Abel Sagot-dit-Laforge, avait été concédée originellement par les dames Ursulines, le 10 février 1668 (gr. Vachon), à Jean Côté fils (1644-post 1711). Le 19 janvier 1678 (gr. Filion), Jean Côté céda et transporta à Jean-Baptiste Couture, cette terre de

2 arpents de front, bornée à Noël Côté et à Abel Sagot-dit-Laforge; et le 6 septembre de la même année (gr. Rageot, No 1825), Jean-Baptiste Couture faisait donation de sa dite terre, en cas de mort, au dit Jean Côté. La carte de l'ingénieur Robert de Villeneuve, datée de 1689, mentionne sous le No 13 de Saint-Pierre, cette terre de Jean-Baptiste Couture, bornée au nord-est à Noël Côté et au sud-ouest à Jean Côté. Celle du sieur Gédéon de Catalogne, lieutenant des troupes, de 1709, situe la terre de *la veuve Couture* entre deux terres appartenant à *P(ierre) Costé*. L'aveu et dénombrement du 25 août 1725 mentionne la terre des héritiers de Jean-Baptiste Couture, de 2 arpents de front, qui était alors bornée (au nord-est) aux héritiers de Mathieu Côté, (1642-96), et (au sud-ouest) à Noël Côté, avec maison, grange, étable, 30 arpents de terre labourable et 3 arpents de prairie.

Jean Couture-dit-Lamonde (1700-50), fils de feu Jean-Baptiste Couture et d'Anne Marette — petit fils de Guillaume Couture, le premier descendant qui prit le surnom de Lamonde — possédait alors, tout près de la terre de feu ses père et mère, une terre de 2 arpents de front, bornée (au nord-est) à Noël Côté, et (au sud-ouest) à la veuve de Pierre Côté, avec maison, grange, étable, 30 arpents de terre labourable et 3 arpents de prairie.

Le 24 novembre 1801 avait lieu à Sainte-Foy le mariage de Joseph Langlois, jardinier, domicilié dans cette paroisse depuis longtemps, fils de Louis Langlois, agriculteur, et de Marie-Charlotte Simoneau, de Saint-Thomas de la Pointe-à-la-Caille, avec Marie Couture-dit-Lamonde, fille majeure d'Augustin Couture-dit-Lamonde et de Geneviève Dion, de Sainte-Foy. Quelques familles Langlois-dit-Traversy, descendant du troisième fils de Noël Langlois (1606-84), alors que ce Louis Langlois descendait du fils aîné, demeureraient alors à Sainte-Foy. C'est pour distinguer cette nouvelle famille Langlois dans la place que les paroissiens commencèrent à lui donner le nom de Langlois-dit-Lamonde, à cause de Marie Couture-dit-Lamonde. Ce surnom s'est perpétué de génération en génération jusqu'à nos jours, mais aucune famille Langlois-dit-Lamonde n'a à notre connaissance, adopté exclusivement le surnom de Lamonde.

L'autre fils de Guillaume Couture, Guillaume Couture fils (1662-post 1730), se fixa dans l'arrière-fief des Hospitalières, non loin de son frère Jean-Baptiste, mais du côté sud de l'île, dans la paroisse Saint-Laurent.

Le 9 avril 1675 (gr. Becquet, cahier 22), les dames Hospitalières de l'Hôtel-Dieu avaient concédé à Pierre Nèveu une terre de 3 arpents de front, où il était demeurant depuis plusieurs années, située dans leur arrière-fief de l'île d'Orléans, et bornée (au nord-est) à Gilles Godreau et (au sud-ouest) à Clément Ruel — l'ancêtre de toutes nos familles de ce nom.

Dès le 1er juillet 1683 (Cf: gr. Rageot, No 2590), la terre en question appartenait à Guillaume Couture et était alors bornée (au nord-est) à Jean Côté, et (au sud-ouest) à Clément Ruel. La carte de Villeneuve, de 1689, mentionne, sous le No 60, de Saint-Paul, c'est-à-dire Saint-Laurent, cette terre de Guillaume Couture, bornée comme ci-haut. Celle de Catalogne, de 1709, situe cette terre de G(uillaume) Couture entre deux terres appartenant à Clément Ruel. Par l'aveu et dénombrement de 1725, on voit que Guillaume Couture possède là une terre de 3 arpents de front, bornée au nord-est à Jean Côté et au sud-ouest aux héritiers de Clément Ruel, avec maison, grange, étable, 30 arpents de terre labourable et 2 arpents de prairie.

LÉON ROY

QUE SAVEZ-VOUS SUR BENJAMIN BONNEVILLE?

Le Havana Post, un quotidien de langue anglaise publié en la république cubaine, consacrait, le 22 juin, un article à Benjamin Bonneville qui eut son heure de notoriété aux États-Unis. Résumons ce qu'on en a dit.

Bonneville était né à Tennessee en 1795. Après étude à l'école militaire de West Point, il prit part à la guerre du

Mexique. En 1831, il lui fut permis d'organiser et de commander une expédition qui longerait la Côte du Pacifique. Son expédition comprenait quarante wagons et deux cents hommes. Après son départ on fut cinq ans sans avoir de ses nouvelles, ce qui fut cause que son nom fut rayé des cadres de l'armée et même qu'il fut considéré mort. Cependant, il revint à la civilisation et put se faire identifier. On lui accorda alors une promotion ainsi qu'une allocation représentant le salaire qu'il aurait gagné durant son absence.

Bonneville était bel homme, mais il était chauve et les Sauvages le nommaient le *Bald chief*.

En 1841, lorsque le gouvernement décida de faire un traité avec les grandes tribus de l'Ouest, Bonneville fut chargé d'accompagner le président de la Commission parce que l'on savait qu'il connaissait les chefs de toutes les tribus et qu'il parlait l'idiome de chacun. La réunion de la commission et des chefs eut lieu dans un spacieux hangar qui autrefois appartenait à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Les Commissaires, Bonneville et sept chefs prirent place autour d'une table. Au début des délibérations, Bonneville se leva et s'adressa au premier chef indien dans son propre langage. Le chef le regarda surpris, mais ne parut pas reconnaître qui lui parlait. Ensuite, Bonneville s'adressa à chacun des chefs, tour à tour, et chacun restait surpris, aucun ne semblait le connaître. Soudain, Bonneville sursauta et s'écria: "Par le Très Haut vous allez me reconnaître". Alors, il enleva une perruque et ses dentiers. Aussitôt il fut reconnu par tous les chefs sauvages.

Le nom de Bonneville reste attaché maintenant à une station d'arrêt, sise près du grand barrage, que le président F. D. Roosevelt fit ériger à travers la rivière Columbia. Sans cela le nom du brave soldat et de l'actif explorateur serait probablement oublié.

Un correspondant de Cuba, M. Émile Vaillancourt, demande si ce Bonneville n'était pas d'origine canadienne-française?

E.-Z. MASSICOTTE

ACTE DE MARIAGE DE LOUIS FRÉCHETTE

Le dix juillet Mil huit cent soixante seize, après la publication d'un ban de mariage tant dans cette église que dans celle de Notre Dame de Québec, sans empêchement ni opposition, la dispense de deux bans et des trois bans pour Notre Dame de Lévis ayant été accordée par Monseigneur Cazeau, grand Vicaire des Diocèses de Québec et de Montréal; Je prêtre, soussigné, dûment autorisé, ai reçu le mutuel consentement de mariage de Louis Honoré Fréchette, ecr, avocat, membre du Parlement Fédéral, domicilié à Notre Dame de Lévis, cidevant de Notre Dame de Québec, fils majeur de Louis Fréchette et de Dame Marguerite Martineau, d'une part, et Dlle Marie Emma Beaudry, fille majeur de Jean Baptiste Beaudry, Bourgeois, et de feuë Dame Marie Aimée Dumont de cette paroisse d'autre part; et leur ai donné la bénédiction nuptiale selon les lois et coutumes observées en la Sainte Eglise, en présence de Louis Fréchette, père de l'époux, et de Jean Baptiste Beaudry, père de l'épouse qui ainsi que les époux ont signé avec plusieurs parents et amis.

Emma Beaudry	L. H. Fréchette
J. B. Beaudry	Louis Fréchette
Marg ^{te} Beaudry	A. Fréchette
M. H. Fréchette	J. Leman
A. Beaudry	C. A. Beaudry
V. Beaudry	A. L. Sentenne Ptre S.S.

RÉPONSE

Le premier Canadien qui mérita la Croix Victoria (1946 p. 318).

Ce fut le lieut. Alexander Robert Dunn, des 11e Hussars de l'armée anglaise, pour sa conduite à Balaclava le 25 octobre 1854, durant la guerre de Crimée (1854-1856).

Fils de l'honorable William Dunn, receveur general du Haut Canada, Alexander Robert naquit près de Toronto en juin 1833.

A son sujet voir "The Prince of Wales Leinster Regiment Royal Canadians" par le Lieut. Col. F. E. Whitton G. M. G.

A L. L. LAPOINTE

LES HONORABLES CASGRAIN

La famille Casgrain a fourni au Canada plusieurs hommes politiques distingués. Nous connaissons huit *honorables* Casgrain et peut-être en oublions-nous :

L'honorable Charles-Eusèbe Casgrain né à la Rivière-Ouelle le 28 décembre 1800. Admis au barreau le 7 mai 1824, il fut député de Kamouraska, membre du Conseil Spécial, commissaire des Travaux Publics, etc, etc. M. Casgrain décéda à Montréal le 29 février 1848. Il fut le père de l'honorable Charles-Eusèbe Casgrain, de Philippe-Baby Casgrain, des abbés Henri-Raymond Casgrain et René-Édouard Casgrain, etc, etc.

L'honorable Charles-Eusèbe Casgrain né à Québec le 3 août 1825. Médecin, il exerça d'abord sa profession à Détroit puis s'établit à Windsor, dans la province d'Ontario. Nommé sénateur du Canada le 12 janvier 1887, l'honorable M. Casgrain décéda à Windsor le 8 mars 1907.

L'honorable Thomas-Chase Casgrain né à Détroit, état de Michigan, le 28 juillet 1852. Avocat, il fut député, procureur général de la province de Québec, ministre des postes du Canada, etc, etc. Décédé à Ottawa le 29 décembre 1916.

L'honorable Joseph-Philippe-Baby Casgrain né à Québec le 1er mars 1856. Il fut nommé sénateur du Canada le 29 janvier 1900 et décéda à Montréal le 6 janvier 1939.

L'honorable Alexandre-Chase Casgrain né à Québec le 23 avril 1879 fut juge de la Cour Supérieure et décéda à Montréal le 27 octobre 1941.

L'honorable Pierre Casgrain né à Montréal a été secrétaire d'Etat du Canada et est présentement juge de la Cour Supérieure à Montréal.

L'honorable Léon Casgrain né à la Rivière-Ouelle le 13 août 1892 a été procureur général de la Province de Québec.

L'honorable Perreault Casgrain né à Québec le 18 janvier 1898 a été ministre d'Etat dans le cabinet Godbout.
